Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 39-40 (1967)

Heft: 12

Artikel: Communiqués du Bureau fédéral de statistique

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-126362

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Communiqués du Bureau fédéral de statistique

Evolution probable de la population résidante de la Suisse, de 1967 à 1987

Les estimations de la population résidante future revêtent toujours un grand intérêt. Elles sont d'autant plus utiles que les bases établies pour cela sont d'actualité. Cet article complète la série des prévisions démographiques du Bureau fédéral de statistique[1].

1. Bases des calculs

Les présentes estimations de la population résidante d'après l'âge et le sexe ont été établies, comme les prévisions mentionnées ci-dessus, selon la méthode biométrique. Selon cette méthode, on prend comme point de départ une population initiale, répartie d'après l'âge et le sexe, et on calcule dans une première phase, combien de personnes survivront après cinq, dix, quinze... années. Ensuite, on détermine le nombre d'enfants nés vivants par rapport à l'effectif des femmes. Les calculs se fondent sur les hypothèses suivantes:

1.1. Population

Les données de base sont puisées dans les résultats du recensement de la population de 1960, selon l'âge, le sexe et l'origine. La statistique des naissances et des décès, ainsi que les statistiques de la Police fédérale des étrangers[2] concernant les étrangers en Suisse, ont permis d'établir par la méthode de la statistique progressive, les chiffres correspondants pour le 1er janvier 1967. La répartition des étrangers selon l'âge a été en partie estimée. En principe, la main-d'œuvre saisonnière n'est pas comprise dans la population résidante au 1er janvier.

1.2. Mortalité

Le nombre probable des décès a été déterminé d'après la table de mortalité de la population suisse de 1958 à 1963. Pour toute la période considérée, on suppose que la mortalité reste constante.

1.3. Fécondité

A long terme, le nombre des enfants nés vivants évolue suivant un mouvement cyclique. A des périodes de stagnation ou de régression du nombre des naissances suivent des périodes d'extension. Sur la base d'une interprétation prudente de la natalité des dernières années, il résulte que le nombre d'enfants nés vivants est plutôt stable, voire faiblement ascendant.

1.4. Migrations

Les mesures prises au cours de ces dernières années afin de limiter l'effectif de la main-d'œuvre étrangère ont conduit à ce que, numériquement, les émigrations et les immigrations se compensent largement. On peut supposer que les futures mesures qui seront édictées auront un effet semblable. C'est la raison pour laquelle on a renoncé à estimer les migrations. Pour le même motif, les futures naturalisations et les nouveaux permis d'établissement n'ont pas été calculés. Ils représentent simplement des changements de statut et ne modifient pas l'effectif global de la population.

2. Résultats

Les tableaux 1 à 6 font état de l'évolution démographique de la population résidante, comme on peut la prévoir d'après les derniers résultats de la statistique du mouvement de la population et de la statistique progressive. Comme nous l'avons déjà mentionné, on a renoncé à établir des estimations sur les futurs mouvements de migrations, non pas seulement de la population totale, mais également de la population suisse ou des étrangers établis en Suisse, sur les futures naturalisations et sur les nouveaux permis d'établissement. Pour différents usages (problème de la relève, problème de l'âge, etc.), il est important pour le démographe de connaître, d'une part, l'effectif des Suisses (tableaux 1 et 2) et, d'autre part, l'effectif des Suisses et des étrangers établis en Suisse (tableaux 3 et 4), qui forment un groupe stable de la population résidante. Il ne serait cependant pas juste de vouloir conclure sur l'évolution future de l'effectif des étrangers établis en Suisse, en prenant la différence entre ces deux effectifs. De cette façon, il ne serait pas tenu compte de la diminution due à des naturalisations et de l'augmentation due à l'octroi de nouveaux permis d'établissement. Une réserve analogue s'impose quant à la différence entre la population totale et la population suisse (tableaux 5 et 6).

Si l'on considère la répartition d'après le sexe et l'âge (tableaux 1, 3, 5), on remarque chez les adolescents un

[1] Evolution probable de la population résidante de la Suisse, de 1951 à 1971. «La Vie économique», 1954, N° 12.
Estimation de la population résidante de la Suisse, de 1966 à 1976. «La Vie économique», 1959, N° 12.
L'évolution de la population résidante de la Suisse de 1964 à 1980. «La Vie économique», 1965, N° 3.

[2] Evolution et effectif de la population étrangère résidant en Suisse en 1966. «La Vie économique», 1967, N° 4.

1 Estimation de la population résidante de la Suisse d'après les classes d'âge et le sexe, de 1967 à 1987
Suisses (sans les migrations et les futures naturalisations)

Classes d'âge	Population initiale 1er janvier 1967		Prévisions							
			1er janvier 1972		1er janvier 1977		1er janvier 1982		1er janvier 1987	
	Sexe masculin	Sexe féminin	Sexe masculin	Sexe féminin	Sexe masculin	Sexe féminin	Sexe masculin	Sexe féminin	Sexe masculin	Sexe féminin
0–14	621 300	594 900	625 700	597 500	632 400	601 500	643 600	611 000	661 300	627 800
15–19	206 100	197 400	201 300	193 000	207 200	199 600	208 800	199 900	205 600	195 600
20–64	1 368 700	1 497 000	1 411 200	1 519 700	1 443 700	1 533 000	1 489 200	1 564 900	1 538 900	1 600 300
65 et plus	248 300	359 400	278 400	402 400	303 600	437 600	313 200	449 000	313 900	448 100
Total	2 444 400	2 648 700	2 516 600	2 712 600	2 586 900	2 771 700	2 654 800	2 824 800	2 719 700	2 871 800

2 Estimation de la population résidante d'après les classes d'âge de 1967 à 1987
Suisses (sans les migrations et les futures naturalisations)

Classes d'âge	Population initiale 1er janvier 1967		Prévisions							
			1er janvier 1972		1er janvier 1977		1er janvier 1982		1er janvier 1987	
	Nombres absolus	%	Nombres absolus	%	Nombres absolus	%	Nombres absolus	%	Nombres absolus	%
0–14	1 216 200	23,9	1 223 200	23,4	1 233 900	23,0	1 254 600	22,9	1 289 100	23,0
15–19	403 500	7,9	394 300	7,5	406 800	7,6	408 700	7,4	401 200	7,2
20–64	2 865 700	56,3	2 930 900	56,1	2 976 700	55,5	3 054 100	55,8	3 139 200	56,2
65 et plus	607 700	11,9	680 800	13,0	741 200	13,9	762 200	13,9	762 000	13,6
Total	5 093 100	100,0	5 229 200	100,0	5 358 600	100,0	5 479 600	100,0	5 591 500	100,0

3 Estimation de la population résidante de la Suisse d'après les classes d'âge et le sexe, de 1967 à 1987
Suisses et étrangers établis en Suisse (sans les migrations et sans les personnes qui obtiendront ultérieurement le permis d'établissement)

Classes d'âge	Population initiale 1er janvier 1967		Prévisions							
			1er janvier 1972		1er janvier 1977		1er janvier 1982		1er janvier 1987	
	Sexe masculin	Sexe féminin	Sexe masculln	Sexe féminin	Sexe masculin	Sexe féminin	Sexe masculin	Sexe féminin	Sexe masculin	Sexe féminin
0–14	655 600	627 700	662 300	632 100	665 200	632 500	669 600	636 200	687 000	652 800
15–19	210 800	202 600	209 300	201 100	218 700	210 500	223 200	213 600	216 000	205 600
20–64	1 427 100	1 552 200	1 467 100	1 571 900	1 499 100	1 585 100	1 549 100	1 619 900	1 604 800	1 661 500
65 et plus	263 100	383 300	292 300	425 900	317 400	460 700	328 700	471 400	330 200	469 600
Total	2 556 600	2 765 800	2 631 000	2 831 000	2 700 400	2 888 800	2 770 600	2 941 100	2 838 000	2 989 500

4 Estimation de la population résidante d'après les classes d'âge de 1967 à 1987
Suisses et étrangers établis en Suisse (sans les migrations et sans les personnes qui obtiendront ultérieurement le permis d'établissement)

Classes d'âge	Population initiale 1er janvier 1967		Prévisions							
			1er janvier 1972		1er janvier 1977		1er janvier 1982		1er janvier 1987	
	Nombres absolus	%	Nombres absolus	%	Nombres absolus	%	Nombres absolus	%	Nombres absolus	%
0–14	1 283 300	24,1	1 294 400	23,7	1 297 700	23,2	1 305 800	22,8	1 339 800	23,0
15–19	413 400	7,8	410 400	7,5	429 200	7,7	436 800	7,6	421 600	7,2
20–64	2 979 300	56,0	3 039 000	55,6	3 084 200	55,2	3 169 000	55,5	3 266 300	56,0
65 et plus	646 400	12,1	718 200	13,2	778 100	13,9	800 100	14,1	799 800	13,8
Total	5 322 400	100,0	5 462 000	100,0	5 589 200	100,0	5 711 700	100,0	5 827 500	100,0

5 Estimation de la population résidante de la Suisse d'après les classes d'âge et le sexe, de 1967 à 1987
Suisses et étrangers au bénéfice d'un permis d'établissement et étrangers sous contrôle (migrations non comprises)

Classes d'âge	Population initiale 1er janvier 1967		Prévisions							
			1er janvier 1972		1er janvier 1977		1er janvier 1982		1er janvier 1987	
	Sexe masculin	Sexe féminin	Sexe masculin	Sexe féminin	Sexe masculin	Sexe féminin	Sexe masculin	Sexe féminin	Sexe masculin	Sexe féminin
0–14	708 200	679 800	762 700	728 600	810 300	775 800	839 900	801 700	848 700	809 600
15–19	236 700	235 500	219 900	212 400	231 000	222 900	252 600	241 700	273 800	261 000
20–64	1 687 700	1 751 800	1 748 500	1 800 800	1 783 300	1 820 700	1 831 300	1 861 200	1 899 400	1 921 800
65 et plus	265 400	388 000	295 700	431 800	324 500	468 200	340 600	481 700	348 700	483 500
Total	2 898 000	3 055 100	3 026 800	3 173 600	3 149 100	3 287 600	3 264 400	3 386 300	3 370 600	3 475 900

6 Estimation de la population résidante d'après les classes d'âge de 1967 à 1987
Suisses et étrangers au bénéfice d'un permis d'établissement et étrangers sous contrôle (migrations non comprises)

Classes d'âge	Population initiale 1er janvier 1967		Prévisions							
			1er janvier 1972		1er janvier 1977		1er janvier 1982		1er janvier 1987	
	Nombres absolus	%	Nombres absolus	%	Nombres absolus	%	Nombres absolus	%	Nombres absolus	%
0–14	1 388 000	23,3	1 491 300	24,1	1 586 100	24,6	1 641 600	24,7	1 658 300	24,2
15–19	472 200	8,0	432 300	6,9	453 900	7,1	494 300	7,4	534 800	7,8
20–64	3 439 500	57,7	3 549 300	57,3	3 604 000	56,0	3 692 500	55,5	3 821 200	55,8
65 et plus	653 400	11,0	727 500	11,7	792 700	12,3	822 300	12,4	832 200	12,2
Total	5 953 100	100,0	6 200 400	100,0	6 436 700	100,0	6 650 700	100,0	6 846 500	100,0

léger exédent du sexe masculin. Chez les personnes adultes, en revanche, l'excédent appartient au sexe féminin. Au sein de la population totale âgée de 20 à 64 ans (personnes en âge d'exercer une activité économique) 49% sont des hommes et 51% des femmes; toutefois, parmi les personnes de plus de 65 ans, 41% appartiennent au sexe masculin et 59% au sexe féminin.
La répartition de la population suisse selon l'âge est caractérisée par le fait que les personnes nées durant les années 1930 à 1940 (faible taux de natalité) se trouvent au centre des classes d'âge où l'on exerce une activité économique, et les personnes nées avant 1914 (taux de natalité élevé) entrent graduellement dans le groupe des personnes âgées de plus de 65 ans. Cela explique la diminution relative du nombre de personnes exerçant une activité économique et l'augmentation du nombre de rentiers pendant la période considérée. Les classes jeunes étant fortement représentées chez les étrangers, la population totale comprend 1% de plus de personnes âgées de 20 à 64 ans et 1% de moins de personnes de 65 ans et plus.
Si nous considérons les classes d'âge pour chaque sexe séparément, et compte tenu du fait que les femmes ont une espérance de vie plus longue, il en résulte alors certaines différences dans la répartition selon l'âge. Au début de la période considérée, 56% des hommes de nationalité suisse sont en âge d'exercer une activité économique et 10% ont plus de 65 ans. Dans vingt ans, les proportions correspondantes seront de 57% et 12%. Le nombre de femmes en âge d'exercer une activité économique diminuera de 57% à 56%, le nombre de celles de plus de 65 ans s'élèvera en revanche de 14% à 16%. Comme il a été déjà mentionné, le nombre relatif de personnes de plus de 65 ans est plus faible dans la population totale que dans la population suisse. D'où il s'ensuit, qu'au sein de la population initiale, 58% des hommes et 57% des femmes sont en âge d'exercer une activité économique, et à la fin de la période considérée, 56% d'hommes et 57% de femmes se retrouveront dans ces classes d'âge. Le nombre d'hommes de plus de 65 ans s'élèvera de 9% à 10%, celui de femmes de 13% à 14%.
En conclusion, quand on utilise ces résultats, il ne faut pas perdre de vue que le dernier recensement de la population est assez éloigné. Les effectifs calculés selon la méthode de la statistique progressive sont de ce fait entachés d'inexactitudes inévitables. En outre le statisticien dut parfois avoir recours à des estimations pour déterminer l'effectif des étrangers.

La construction dans les communes de plus de 2000 habitants au cours du premier semestre de 1967
De l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail.
On a recensé, au cours du dernier semestre, 19 438 nouveaux logements dans les communes de plus de 2000 habitants contre 21 407 un an auparavant, soit 1969 unités ou 9,2% de moins. C'est le chiffre de production le plus bas atteint depuis 1961, alors qu'en 1965 le niveau le plus haut de l'après-guerre avait été obtenu avec 22 422 nouveaux logements.
Le fléchissement de la construction locative s'est étendu d'une manière presque égale, à l'exception des petites communes rurales, à toutes les catégories de communes d'une certaine importance. Ainsi, le recul a été de 17,8% dans le groupe des cinq grandes villes, de 20,2% dans les 60 villes de 10 000 à 100 000 habitants et de 16,8% dans les communes rurales de 5000 à 10 000 habitants, tandis que les communes de 2000 à 5000 habitants ont annoncé

7 Bâtiments locatifs et logements construits ou dont la construction a été autorisée, premier semestre 1963 à 1967

Catégories de communes Catégories de bâtiments Catégories de constructeurs Modes de financement	Constructions nouvelles					Permis de construire				
	1963	1964	1965	1966	1967	1963	1964	1965	1966	1967
Bâtiments locatifs	3 740	3 976	3 785	3 470	3 420	5 462	5 451	4 028	4 580	4 569
Par catégories de communes:										
100 000 habitants et plus	303	293	343	252	237	356	345	225	307	313
10 000–100 000 habitants	868	993	897	928	795	1 272	1 245	941	929	1 074
5 000– 10 000 habitants	834	928	899	804	780	1 205	1 261	879	1 055	973
2 000– 5 000 habitants	1 735	1 762	1 646	1 486	1 608	2 629	2 600	1 983	2 289	2 209
Par catégories de bâtiments:										
Maisons individuelles	1 900	1 994	1 734	1 602	1 717	2 804	2 687	2 048	2 407	2 679
Maisons exclusivement locatives	1 512	1 622	1 696	1 549	1 419	2 156	2 212	1 674	1 760	1 527
Maisons locatives et à usage commercial	256	274	262	217	195	362	393	198	269	249
Autres bâtiments avec logements	72	86	93	102	89	140	159	108	144	114
Par catégories de constructeurs:										
Communes	32	31	56	56	54	50	52	56	71	82
Confédération et cantons [1]	32	27	34	39	33	35	38	41	53	42
Coopératives de construction	187	264	297	258	234	362	281	289	341	377
Autres personnes morales	711	661	716	654	639	921	1 025	731	753	784
Particuliers	2 778	2 993	2 682	2 463	2 460	4 094	4 055	2 911	3 362	3 284
Selon le mode de financement:										
Constructions communales	32	31	56	56	54	50	52	56	71	82
Constr. de la Confédération et des cantons [1]	32	27	34	39	33	35	38	41	53	42
Avec l'aide des pouvoirs publics	141	143	182	158	145	211	148	161	183	153
Sans l'aide des pouvoirs publics	3 535	3 775	3 513	3 217	3 188	5 166	5 213	3 770	4 273	4 292
Logements	20 212	20 161	22 422	21 407	19 438	30 730	34 832	22 530	24 758	20 843
Par catégories de communes:										
100 000 habitants et plus	4 054	3 299	4 278	4 148	3 411	4 540	5 340	3 770	3 737	4 147
10 000–100 000 habitants	5 974	6 954	6 661	6 688	5 334	8 802	10 921	6 692	7 305	6 724
5 000– 10 000 habitants	4 435	3 957	5 452	5 426	4 516	7 582	8 475	4 964	5 068	4 315
2 000– 5 000 habitants	5 749	5 951	6 031	5 145	6 177	9 806	10 096	7 104	8 648	5 657
Par catégories de bâtiments:										
Maisons individuelles	1 900	1 994	1 734	1 602	1 717	2 804	2 687	2 048	2 407	2 679
Maisons exclusivement locatives	15 373	15 550	17 080	16 631	15 684	23 949	26 514	17 720	19 734	15 396
Maisons locatives et à usage commercial	2 831	2 510	3 456	3 021	1 917	3 775	5 403	2 576	2 370	2 516
Autres bâtiments avec logements	108	107	152	153	120	202	228	186	247	252
Par catégories de constructeurs:										
Communes	260	160	317	633	348	555	333	516	659	289
Confédération et cantons [1]	286	71	140	125	307	620	226	266	237	209
Coopératives de construction	1 594	2 664	2 988	2 450	2 482	3 508	2 810	2 470	3 180	2 730
Autres personnes morales	9 065	7 314	8 908	8 586	7 954	12 104	13 966	8 706	9 286	7 806
Particuliers	9 007	9 952	10 069	9 613	8 347	13 943	17 497	10 572	11 396	9 809
Selon le mode de financement:										
Constructions communales	260	160	317	633	348	555	333	516	659	289
Constr. de la Confédération et des cantons [1]	286	71	140	125	307	620	226	266	237	209
Avec l'aide des pouvoirs publics	1 401	1 705	2 542	2 455	1 949	3 455	2 014	1 419	2 571	1 350
Sans l'aide des pouvoirs publics	18 265	18 225	19 423	18 194	16 834	26 100	32 259	20 329	21 291	18 995

[1] Y compris les autres corporations de droit public.

une hausse des constructions nouvelles s'inscrivant à environ un cinquième. La part des petites communes rurales dans l'ensemble des nouveaux appartements est dès lors passée de 24,0% à 31,8%, alors que le taux correspondant des grandes communes rurales a diminué de 25,3% à 23,2% et celui des 65 villes (10 000 habitants et plus) de 50,7% à 45,0%.

Si l'on envisage la nature des constructions, on s'aperçoit que le nombre des logements a marqué une forte régression dans les maisons individuelles, tandis que la tendance à la baisse s'est maintenue dans la construction de maisons exclusivement locatives ainsi que notamment de maisons locatives et à usage commercial. En ce qui a trait aux constructeurs, la proportion des nouveaux appartements édifiés par les sociétés coopératives et les autres personnes morales a continué de légèrement s'accroître par rapport à ceux construits par des particuliers. A l'augmentation du taux des sociétés coopératives de 11,4% à 12,8% et de celui des autres personnes morales de 40,1% à 40,9% s'oppose une diminution de la part des particuliers de 44,9% à 42,9%. En ce qui concerne les corporations de droit public, qui ne jouent pas un rôle très important en tant que constructeurs de logements, on a constaté un net décalage de la construction d'appartements effectuée par les communes au profit de celle émanant de la Confédération, des cantons et des autres corporations de droit public. Le financement a de nouveau été assuré pour presque neuf dixièmes sans l'aide des pouvoirs publics. Le recul de la construction locative, comparativement au premier semestre de 1966 s'étend en particulier aux logements de 1 pièce de même, mais dans une plus faible mesure, qu'aux appartements de 2, 3 et 5 pièces. La baisse de la production a été sensiblement moins prononcée en ce qui a trait aux logements de 4 pièces, alors qu'en ce qui concerne les appartements de 6 pièces et plus on a même observé une hausse d'à peu près un cinquième. Pendant la période examinée, 29,2% de l'ensemble des nouveaux logements se composaient d'appartements de 1 à 2 pièces, 32,4% et 26,1% de logements de moyenne grandeur – tels ceux de 3 et 4 pièces – 7,6% d'appartements de 5 pièces et 4,7% de logements de 6 pièces et plus.

Parallèlement à la tendance à la baisse de la construction de nouveaux logements, les gains résultant des transformations d'immeubles ont aussi été moins élevés qu'un an auparavant. Si l'on tient compte simultanément de la perte consécutive aux démolitions, qui a été plus forte qu'en 1966, on enregistre une progression nette de 18 392 appartements, à savoir 2145 unités ou 10,4% de moins que durant la période correspondante de l'année précédente. Le nombre des logements en construction à la fin de juin 1967 renseigne sur l'offre prochaine d'appartements. Ce chiffre atteignait environ 44 200 le jour du relevé, tandis qu'il avait été encore d'approximativement 49 900 en juin 1966. Par conséquent, le recul constaté d'une année à l'autre s'est monté à 11,4%; il a été beaucoup plus accentué dans les communes rurales que dans les villes.

Les données sur les permis de construire fournissent quelques indications relatives au «trend» futur de la construction locative. Au cours du semestre examiné, le nombre des logements dont la construction a été autorisée s'est situé à 20 843, ce qui équivaut à une régression de 3915 unités ou 15,8% par rapport au 1er semestre de 1966. Hormis les cinq grandes villes, où le nombre des appartements dont la construction a été autorisée a marqué une avance de 11,0%, toutes les catégories de communes ont participé à ce fléchissement. Ce sont les communes de 2000 à 5000 habitants qui ont annoncé le recul le plus important (—34,6%). La diminution s'est établie à 14,9% dans les communes de 5000 à 10 000 habitants et à 8,0% dans les villes de 10 000 à 100 000 habitants. La baisse du nombre des permis de construire s'est faite entièrement sur le compte des logements dans les maisons exclusivement locatives dont le taux, comparativement à l'ensemble des appartements au bénéfice d'un permis de construire, a nettement régressé pour passer de 79,7% à 73,9%. Les logements prévus dans les maisons individuelles ont vu simultanément leur part s'accroître de 9,7% à 12,8%, alors que le taux des projets de logements dans les maisons locatives et à usage commercial a augmenté de 9,6% à 12,1%. Un groupement d'après les constructeurs fait apparaître un léger décalage en faveur des coopératives de construction et des particuliers. Environ 91% des appartements dont la construction a été autorisée seront financés avec l'aide de moyens provenant de particuliers. En ce qui concerne les bâtiments sans logements, le nombre des nouvelles constructions est passé d'une année à l'autre de 4285 à 3936 et celui des permis délivrés de 5063 à 4596. Aussi bien en ce qui concerne les constructions terminées qu'en ce qui a trait aux permis octroyés, la diminution a porté avant tout sur la construction de garages.

8 Construction de logements d'après le nombre de pièces, premier semestre 1966 et 1967

Nombre de pièces	Communes de ... habitants									
	100 000 et plus		10 000-100 000		5 000-10 000		2 000-5 000		Ensemble	
	1966	1967	1966	1967	1966	1967	1966	1967	1966	1967
1	1506	1114	760	628	543	302	263	366	3 072	2 410
2	889	767	1132	971	863	584	723	935	3 607	3 257
3	1088	1011	2283	1780	2077	1578	1537	1919	6 985	6 288
4	487	382	1818	1400	1346	1417	1671	1878	5 322	5 077
5	126	82	487	348	419	401	625	653	1 657	1 484
6 et plus	52	55	208	207	178	234	326	426	764	922
Total	4148	3411	6688	5334	5426	4516	5145	6177	21 407	19 438

9 Augmentation nette des logements, par catégories de communes, premier semestre 1966 et 1967

Augmentation Diminution	Communes de ... habitants									
	100 000 et plus		10 000-100 000		5 000-10 000		2 000-5 000		Ensemble	
	1966	1967	1966	1967	1966	1967	1966	1967	1966	1967
Augmentation	4178	3383	6739	5410	5486	4550	5281	6320	21 684	19 663
Constructions	4148	3411	6688	5334	5426	4516	5145	6177	21 407	19 438
Transformations	30	–28	51	76	60	34	136	143	277	225
Diminution [1]	544	554	403	478	91	81	109	158	1 147	1 271
Augment. nette	3634	2829	6336	4932	5395	4469	5172	6162	20 537	18 392

[1] Résultant de démolitions, etc.

10 Nombre de logements en construction par communes, fin juin 1967

Communes	Logements en construction	Communes	Logements en construction
Zurich	2699	Berthoud	160
Bâle	2180	Le Locle	110
Genève	2863	Horgen	74
Berne	590	Bellinzone	123
Lausanne	1713	Allschwil	79
		Carouge	65
Winterthour	1097	Rorschach	135
Saint-Gall	651	Kreuzlingen	119
Lucerne	702	Pully	64
Bienne	351	Montreux	45
La Chaux-de-Fonds	345		
Neuchâtel	248	Küsnacht	33
Fribourg	382	Muttenz	150
Schaffhouse	229	Dübendorf	248
Thoune	309	Binningen	140
Köniz	359	Wädenswil	105
		Arbon	52
Coire	123	Thalwil	38
Olten	288	Schwytz	59
Zoug	480	Langenthal	13
Lugano	597	Wil	110
Soleure	111		
Riehen	130	Steffisbourg	72
Granges	104	Renens	343
Wettingen	175	Wetzikon	167
Uster	150	Münchenstein	121
Aarau	226	Neuhausen	65
		Liestal	137
Emmen	122	Locarno	228
Yverdon	390	Birsfelden	627
Vevey	173	Zollikon	79
Sion	150	Schlieren	123
Dietikon	376	Total des 65 villes	23 017
Bolligen	316		
Frauenfeld	84	Grandes communes rurales	10 870
Hérisau	9		
Kriens	250	Petites communes rurales	10 312
Baden	161		
		Total	44 199

11 Bâtiments sans logements construits ou dont la construction a été autorisée, par catégories de bâtiments, premier semestre 1966 et 1967

Catégories de bâtiments	Constructions nouvelles		Permis de construire	
	1966	1967	1966	1967
Bâtiments sans logements	4285	3936	5063	4596
Bâtiments administratifs	16	13	23	27
Bâtiments d'exploitation d'entreprises publiques de transport	18	23	24	33
Ecoles, bibliothèques	85	79	97	107
Eglises et édifices religieux	26	23	29	31
Etablissements hospitaliers	9	21	24	29
Hôtels, pensions	23	31	26	36
Bâtiments à usage de bureaux, banques, magasins	97	80	99	101
Théâtres, cinémas	4	2	2	1
Fabriques, ateliers	343	369	526	424
Autres bâtiments à affectation principale	145	155	192	192
Ecuries, granges, bâtiments d'exploitation agricole	329	400	509	530
Garages	2491	2032	2622	2276
Autres bâtiments à affectation accessoire	699	708	890	809

Les pays membres de l'OCDE (3e année)

L'Observateur de l'OCDE publie un ensemble de tableaux donnant un aperçu de la diversité des économies des vingt et un pays membres de l'organisation. Cet ensemble a été établi à la fin de l'année 1966 sur la base des statistiques complètes de 1965. Les tableaux n'ont pas pour objet de fournir tous les éléments de comparaison qui sont nécessaires pour comprendre la situation de chaque pays par rapport au groupe de l'OCDE. Mais ils esquissent la silhouette économique de chacun de ces pays.

Les chiffres ont été communiqués par la branche des statistiques et des comptes nationaux de l'OCDE. Pour obtenir des données complémentaires, les lecteurs pourront se référer aux autres publications statistiques de l'organisation: Principaux indicateurs économiques, Bulletins statistiques du commerce extérieur, Statistiques de la main-d'œuvre, Statistiques des comptes nationaux.

Explication des signes:

( ) Estimation du secrétariat
— Néant
● Chiffre non disponible

Sauf mention contraire, tous les chiffres concernent l'année 1965.